Économies : Cointrin : où est donc l'injustice?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1982)**

Heft 643

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1013104

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉCONOMIES

Cointrin: où est donc l'injustice?

Ainsi, la «défaite» genevoise et romande est consommée. Pas plus que le National, les Etats n'ont cédé aux suppliques des autorités et des représentants du bout du lac: Cointrin, comme les deux aéroports alémaniques, subira les effets du programme d'économies de la Confédération.

Il n'y a rien là de dramatique. La tentative de démontrer une nouvelle fois le triste sort de la Romandie minorisée par une Suisse alémanique toute puissante et sensible à ses seuls intérêts, cette tentative-là est un pétard mouillé et maladroit. Détaillons.

Les trois cantons aéroportuaires sont les trois géants économiques du pays. Difficile de s'attendrir sur leurs charges: il y a des régions en Suisse qui affrontent des difficultés autrement importantes (cantons jurassiens, cantons de montagne, nord-ouest du pays). Et les aéroports, s'ils sont utiles à toute la Suisse, profitent d'abord aux métropoles qui les abritent.

Notons en passant la souplesse des parlementaires bourgeois des trois cantons concernés, partisans de l'austérité budgétaire, et qui s'empressent de taper la caisse fédérale à la première occasion. L'austérité pour les autres.

Le Conseil fédéral a tenu compte dans la nouvelle répartition des subventions, du retard de Cointrin. Où est donc l'injustice? Si Genève n'a pas su manger au râtelier fédéral à l'époque des vaches grasses, elle n'a qu'à s'en prendre à elle-même. Cette retenue n'est d'ailleurs que l'expression de la volonté populaire, réticente à l'idée d'un développement incontrôlé de Cointrin: un crédit fut accepté de justesse par le peuple genevois il y a une dizaine d'années.

Reste que Genève doit construire une nouvelle halle de frêt adaptée au trafic des marchandises. La diminution des subventions fédérales obligera peut-être à redimensionner le projet calculé pour 100 000 tonnes par an alors que l'Institut Battelle prévoit 78 000 tonnes pour 1990, ou à abandonner un dénivelé routier ou une voie de circulation expresse dont Genève est si friande.

PS. Trois jours après la décision finale des Chambres fédérales, le conseiller d'Etat radical Borner présentait à la presse un rapport de l'Institut Battelle sur les retombées économiques et sociales de Cointrin. Un argument un peu tardif... Interpellation d'un député datant de 1973, acceptée en 1980 par le Grand Conseil. A l'âge des supersoniques.

HIT PARADE

Entreprises: une trouée dans le confidentialisme

Pour la 26e fois, la *Schweizerische Handelszeitung* vient de publier, ponctuellement à la mi-juin, la liste des plus grandes entreprises installées en Suisse, classées d'après leur chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé (en règle générale l'année civile 1981).

La première partie de la liste comprend les quelque 378 sociétés industrielles et commerciales (mais non financières) ayant vendu l'an dernier pour cent millions ou davantage de marchandises et de services en tous genres. Suite au recul de Brown Boveri (−2%), le trio des plus de dix fois milliardaires s'est réduit à un duo (Nestlé avec 22,7 milliards et Ciba-Geigy avec 13,6 milliards), talonné par BBC et André & Cie.

La discrète maison de «grand» commerce de Lausanne n'a jamais publié la moindre indication relative à son chiffre d'affaires: la «SHZ» l'estime à rien moins que 9,8 milliards de francs, dégagé par 300 personnes (effectif du siège lausannois, à l'exclusion des 400 marins et officiers navigants et des collaborateurs d'une cinquantaine de représentations sur les cinq continents). Cette évaluation provoquera peut-être une réaction de l'état-major sis en l'immeuble triangulaire de la rue Messidor (mois des moissons, providence des marchands de céréales).

A part la maison André, d'autres sociétés font l'objet d'une première évaluation: les grandes sociétés commerciales internationales Diethelm & Keller de Zurich (3,2 milliards) et UTC de Bâle (2,6 milliards), ainsi que les chimiques Dow Europe (5,9 milliards) et Degussa Suisse (1,3 milliard). Avec ces cinq adjonctions et celle d'Amag (importatrice des voitures Audi-VW et membre du groupe Careal, 1,4 milliard, non consolidé), le nombre des sociétés milliardaires en chiffre d'affaires a passé en Suisse de 43 en 1980 à 49 l'année dernière.

Ce club assez exclusif ne comprend pas que des holdings ou des sociétés-mères, mais également des filiales consolidées: ainsi Amag figure comme déjà dit aux côtés de Careal Holding, Jelmoli aux côtés d'UTC International et Kuoni à côté de Swissair (qui détient la majorité absolue de son capital-actions). Tout cela ne contribue pas à la clarté du classement, qui devrait une bonne fois comparer le comparable, et séparer les groupes d'entreprises de leurs sociétés-membres.

STABILITÉ

Question bénéfices nets, la stabilité est de règle, du moins dans les premiers rangs — comme si la comptabilité disait ce qu'on veut lui faire dire. Trois groupes ont à nouveau un cash-flow supérieur au milliard: Nestlé Alimentana (1875 millions contre 1446 en 1980), Ciba-Geigy (1339 contre 1032) et... les PTT (1846 contre 1742). Déduction faite des amortissements et investissements, les résultats nets se ressemblent évidemment beaucoup d'une année à l'autre: seul Alusuisse a vu sa situation se modifier, passant dans les chiffres rouges (−52 millions), zone dangereuse où se retrouvent également les CFF (−760 millions), BP Suisse (−0,4 million), Losinger (id.) et Saurer, qui rétro-